

Numéro	CA/2025-06-26/11
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	21/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	21/07/2025
Date de transmission au Recteur	21/07/2025

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 26 juin 2025 portant approbation de la création en formation continue de la licence 3 mention « gestion » parcours « gestion des ressources humaines » du service commun Formation continue Panthéon-Sorbonne et de l'école de management de la Sorbonne

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération n° CA/2024-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU- LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la création en formation continue de la licence 3 mention « gestion » parcours « gestion des ressources humaines » du service commun Formation continue Panthéon-Sorbonne et de l'école de management de la Sorbonne.

La maquette, le règlement des études, ainsi que la fiche financière sont annexés à la présente délibération.

Délibération CA-2025-06-26/11	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	30
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	23
Nombre de contre	2
Nombre d'abstentions	5

Paris, le 6 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Gestion/L3/recources humaines/FC																														
						Modalités du contrôle des connaissances																								
Intitulés des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide	Volume horaire encadré		Evaluation		Session 1		Seconde chance / Session 2		Mutualisation		Nb de groupes						Charge d'enseignement												
		CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) OUI ou NON	Evaluation terminale (ET) Ecrit / Oral / Hybride / Autre	Mutualisé car présentes dans plusieurs maquettes >NON > OUI-A même mention > OUI-B même composante > OUI-C transversale à plusieurs composantes	Liste des VET ou parcours partageant cet élément pédagogique	Total Nb de groupes (1) (Si création, indiquer la mention + parcours)	Code VET portuese (pour DSE)	Nb de groupes imputables à la formation (2)		Nb de groupes imputables à une autre formation ou composante UP1PS	Nb de groupes imputables à un partenaire ou un tiers hors UP1PS	Charge d'enseignement imputable à la formation (HETD)		Charge d'enseignement imputable à une autre formation ou composante de Paris 1 (HETD)	Charge d'enseignement imputable à un partenaire ou un tiers hors Paris 1 (HETD)	Section CMU									
													Sur budget central	Sur ressources propres			Sur budget central	Sur ressources propres												
Semestre 1																														
UE 1 : Appréhender le monde des affaires (S1)					9	9																								
Cours obligatoire	Fonction RH et RSE	FA/FC ensemble	21	0	3	3		Oui	Ecritre	Non		L3 Communication	1	0		0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	15,75	15,75	0	06	
Cours obligatoire	Comportement et sociologie des organisations	FA/FC ensemble	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Oui-A		L3 Communication	1	0		0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	13,5	13,5	0	06	
Cours obligatoire	RH et Management d'équipe	FA/FC ensemble	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Oui-A		L3 communication, Management, SEE, Finance	1	0		0,05	0	0	0	0,95	0	0	0	0	1,35	0	25,65	0	06	
Cours obligatoire	Séminaire d'intégration sur la RSE	2 groupes FA/FC	3	0	0	0				Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	4,5	4,5	0	06	
UE 2 : Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel (S1)					9	9																								
Cours obligatoire	Droit du travail : volet individuel	FA/FC ensemble	21	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			1	0		0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	15,75	15,75	0	06	
Cours obligatoire	Processus de recrutement	2 groupes FA/FC	28	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	42	42	0	06	
Cours obligatoire	Administration et gestion de la paie	2 groupes FA/FC	21	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	31,5	31,5	0	06	
Cours obligatoire	Ateliers tutorés	2 groupes FA/FC	20	0	0	0				Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	30	30	0	06	
UE 3 : Utiliser des outils de gestion et exploiter des données à des fins d'analyse					6	6																								
Cours obligatoire	Enquête et analyse statistique	FA/FC ensemble	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			1	0		0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	13,5	13,5	0	06	
Cours obligatoire	Reporting et Tableaux de Bord Sociaux	2 groupes FA/FC	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	27	27	0	06	
UE 4 : Utiliser les outils numériques de référence					6	6																								
Cours obligatoire	Management des Systèmes d'informations en RH	2 groupes FA/FC	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	27	27	0	06	
Cours obligatoire	Outils informatiques	2 groupes FA/FC	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	27	27	0	06	
Total			222	0		30							17	0																
Volume horaire étudiant																														
Semestre 2																														
UE 1 : Appréhender le monde des affaires (S2)					6	6																								
Cours obligatoire	Stratégie et processus du management des risques	FA/FC ensemble	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Oui-A		L3 SEE, Management	1	0		0	0	0,25	0	0,75	0	0	0	0	0	6,75	20,25	0	06	
Cours obligatoire	Actualité de la fonction RH	FA/FC ensemble	21	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			1	0		0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	15,75	15,75	0	06	
UE 2 : Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel (S2)					11	11																								
Cours obligatoire	Droit du travail : volet collectif	FA/FC ensemble	21	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			1	0		0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	15,75	15,75	0	06	
Cours obligatoire	Gestion de la formation des collaborateurs	2 groupes FA/FC	21	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	31,5	31,5	0	06	
Cours obligatoire	E-portfolio	2 groupes FA/FC	15	0	5	5		Oui	Ecritre	2 groupes FA/FC			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	22,5	22,5	0	06	
en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle et développer des pratiques profe					6	6																								
Cours obligatoire	Management de la data et insights	FA/FC ensemble	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Oui-A			1	0		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	27	27	0	06
Cours obligatoire	Gestion de projet	FA/FC ensemble	21	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			1	0		0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	15,75	15,75	0	06	
Cours obligatoire	Business Game	2 groupes FA/FC	15	0	VAL	VAL				Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	22,5	22,5	0	06	
UE 4 : S'exprimer à l'écrit et à l'oral					7	7																								
Cours obligatoire	English classes in HRM	2 groupes FA/FC	35	0	4	4		Oui	Ecritre	Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	52,5	52,5	0	06	
Cours obligatoire	Communication RH	2 groupes FA/FC	18	0	3	3		Oui	Ecritre	Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	27	27	0	06	
Cours obligatoire	Développement personnel	2 groupes FA/FC	10	0	0	0				Non			2	0		0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	15	15	0	06	
Total			213	0		30							17	0																
Volume horaire étudiant																														
Total annuel			435	0		60							34	0																
Volume horaire annuel étudiant			435	0																										
			435	0																										



**REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION
DE LA LICENCE
GESTION**

Le règlement des études comprend deux parties. La partie 1 est commune à toutes les mentions de licence que l'établissement est accrédité à délivrer. La partie 2 est spécifique à chaque mention. Elle comprend 1) le tableau de structuration de la mention, 2) les tableaux d'enseignement des parcours, 3) le tableau des stages.

Partie 1 : REGLEMENT DES ETUDES COMMUN LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;
Vu le règlement général du diplôme national de licence adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

Partie 2 : REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE MENTION LICENCE

- Tableau de structuration de la mention ;
- Tableau des stages ;
- Tableaux d'enseignement des parcours et des niveaux ;

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES LICENCE

Tableau de structuration (instructions ci-dessous)

Mention : Gestion

Tableau structuration de la mention

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcou rs diplôm ant	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à dista nce	Parcours délocalis é (hors campus)	Parco urs en parte nariat	Nom et localisati on du partenair e	Parcours apprentissage c ontrat de professionalisati on	Condition d'accès au parcours	Intitulé(s) parcours amont(s) ou pré-requis
Double licence Gestion/Cinéma	D2F1D1	L1								Parcoursup	
Double licence Gestion/Cinéma	D2F2D1	L2	x							Réinscripti on	L1 gestion/cinéma
Double licence Gestion/Cinéma	D3F3D1	L3	x							Réinscripti on	L2 gestion/cinéma
Ressources Humaines		L3	x						x	Candidatur e sur e- candidat	Licence 2 gestion ou équivalent
Stratégie de Communication expertise media		L3	x						x	Candidatur e sur e- candidat	Licence 2 gestion ou équivalent
Management		L3	x							Réinscripti on	L2 Gestion
CCA	L3F304	L3	x							Candidatur e sur e- candidat	L3, DUT, BTS, classe préparatoire
Finance		L3	x							Réinscripti on	L2 Gestion
SEE	L3F302	L3	x							Réinscripti on	L2 Gestion
Magistère de Finance		L3	x							Candidatur e sur e- candidat	L2, classes préparatoires
Double licence Gestion/Droit	D2F1W1	L1								Parcoursup	
Double licence Gestion/Droit	D2F2W1	L2	x							Réinscripti on	L1 gestion/droit
Double licence Gestion/Droit	D3F3W1	L3	x							Réinscripti on	L2 gestion/droit

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES LICENCE

Gestion	L2F101	L1								Parcoursup	
Gestion	L2F201	L2	x							Réinscripti on	L1 gestion
English track	Création	L1		x						Parcoursup	
English track	Création	L2		x						Réinscripti on	L1 English Track
English track	Création	L3	x	x						Réinscripti on	L2 English Track
Collège de Management	U3F101	L1								Parcoursup	
Collège de Management	U3F201	L2								Réinscripti on	L1 Collège de Management
Collège de Management	U3F302.	L3	x							Réinscripti on	L2 Collège de Management
Double licence Gestion/histoire	Création	L1								Parcoursup	
Double licence Gestion/histoire	Création	L2	x							Réinscripti on	L1 Gestion/histoire
Double licence Gestion/histoire	Création	L3	x							Réinscripti on	L2 Gestion/histoire
Double licence Gestion/LEA	Création	L1					x	Universit é Sorbonne Nouvelle		Parcoursup	
Double licence Gestion/LEA	Création	L2	x				x	Universit é Sorbonne Nouvelle		Réinscripti on	L2 Gestion/LEA
Double licence Gestion/LEA	Création	L3	x				x	Universit é Sorbonne Nouvelle		Réinscripti on	L3 Gestion/LEA

Dans le cas particulier des parcours de L3 en apprentissage (ou en contrat de professionnalisation), la réglementation spécifique à l'apprentissage (ou au contrat de professionnalisation) s'applique.

Dans le cadre particulier des filières en Management, SEE et Finance, les cours optionnels seront ouverts en fonction des places disponibles.

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES LICENCE

Dans le cadre particulier des deux premières années de gestion et de la licence 3 Gestion/Droit, Management, Finance et SEE, trois inscriptions consécutives en L1/L2 et cinq inscriptions consécutives sur l'ensemble de la licence sont de droit. Au-delà, toute inscription consécutive supplémentaire est soumise à une décision du jury.

Dans le cas particulier d'une double licence, il y a deux inscriptions à faire : une côté gestion (en gestion/cinéma ou gestion/droit) et une dans l'autre département (cinéma ou droit). Chacune de ces deux inscriptions donnent lieu à un calcul distinct sur les UE, les semestres et l'année dépendant des notes obtenues dans les matières avec donc des coefficients différents sur les matières entre les deux calculs. Il y a donc deux calculs distincts pour l'obtention d'une année de double licence : un calcul effectué avec les coefficients de Gestion/Cinéma ou Gestion/droit où prédomine les matières de gestion et un calcul effectué avec les coefficients de Cinéma/Gestion ou Gestion/droit où prédomine les matières de cinéma ou droit. L'année est définitivement validée lorsque les deux calculs donnent une moyenne arithmétique sur les deux semestres supérieurs à 10 (compensation annuelle).

Dans le cas particulier du Collège de Management de la Sorbonne, la préparation s'effectue en 3 années universitaires, sauf dérogation accordée par le Président de l'université sur proposition du directeur de formation. La défaillance à l'un des Grands Oraux fait obstacle à la validation du diplôme. La validation du diplôme est subordonnée à l'assiduité aux cours et à la réussite aux Grands Oraux. Le Diplôme d'Université du Collège de Management est délivré aux étudiants, qui, à l'issue de leur troisième année d'études, ont obtenu une note au moins égale à 10/20 à leur Grand Oral de troisième année.

Dans le cas particulier de l'English Track, la préparation s'effectue en 3 années universitaires, sauf dérogation accordée par le Président de l'université sur proposition du directeur de formation. Le Diplôme est délivré aux étudiants qui, à l'issue de leur troisième année d'études, ont complété l'ensemble des modules obligatoires du parcours et ont obtenu une note au moins égale à 10/20 chaque année dans le parcours.

Dans le cadre particulier de la licence CCA, plusieurs règles diffèrent :

Le § 4 du I. GENERALITES ne s'applique pas pour la licence 3 CCA dans la mesure où il s'agit d'un diplôme réglementé.

Le §2 du II. INSCRIPTIONS ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.

L'accès à la troisième année de la Licence Mention Gestion parcours CCA nécessite l'obtention du CPECCA (Certificat Préparatoire aux Etudes de Comptabilité – Contrôle – Audit) de l'Université Paris 1 et la validation de deux années d'études supérieures. Le redoublement de la licence 3 CCA est laissé à la discrétion du jury.

Le §5 du II. INSCRIPTIONS ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

Un étudiant ne peut s'inscrire en L3 Gestion parcours CCA s'il n'a pas validé les 4 semestres de L1 et L2 et obtenu le CPCCA (cf. disposition particulière II.2.). Les étudiants qui n'ont pas été autorisés à redoubler en licence, seront convoqués à un entretien d'orientation.

Le §2 du III. PROGRESSION ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

Un étudiant ne peut s'inscrire en L3 Gestion parcours CCA s'il n'a pas validé les 4 semestres de L1 et L2 et obtenu le CPCCA (cf. disposition particulière II.2.). Les étudiants qui n'ont pas été autorisés à redoubler en licence, seront convoqués à un entretien d'orientation.

Le §2 du IV EXAMENS ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

La note attribuée dans chaque matière à la deuxième session se substitue à celle obtenue lors de la première session.

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES LICENCE

Le §1 du V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

Pour la L3 parcours CCA, les épreuves écrites peuvent être remplacées par des examens oraux :

- un grand oral ;
- un projet tutoré ;
- une note de participation.

Le §3 du A Notes, coefficients et credits du VI. NOTATION DES EPREUVES ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

Une note minimale de 6 sur 20 est fixée pour chacun des enseignements de la L3 Gestion parcours CCA. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à 6/20 à une matière, tout en ayant obtenu la moyenne à l'UE ou au semestre, seule la matière concernée devra faire l'objet du rattrapage.

Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à 6/20 à une matière :

- l'unité d'enseignement ne peut être validée,
- la compensation au sein du semestre ne peut être effectuée.

La note attribuée dans chaque matière à la deuxième session se substitue à celle obtenue lors de la première session.

Le §4 du VII CAPITALISATION ET COMPENSATION ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

Le semestre est validé si l'étudiant a obtenu la moyenne arithmétique et s'il satisfait à la condition spécifique stipulée au paragraphe VI A..

Le §5 du VII CAPITALISATION ET COMPENSATION ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

La compensation annuelle entre les deux semestres est laissée à la discrétion du jury.

Le §7 du VII CAPITALISATION ET COMPENSATION ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

Le §1 du B Diplôme final de licence du VIII OBTENTION DES DIPLÔMES ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit valider les semestres 5 et 6 de la licence Gestion parcours CCA avec possibilité de compensation annuelle sous réserve des règles de compensation énoncées chapitre VII alinéa 5.

.

Le §1 du X. REORIENTATION ne s'applique pas à la licence 3 CCA.

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES LICENCE

Tableau des stages

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Modalités Stage	Durée minimale du stage
Gestion/cinéma	D2F1D1 (L1), D2F2D1 (L2)	L1/L2	Obligatoire	Stage en cinéma de 105heures minimum à faire valider en L3.
Gestion/cinéma	D3F3D1 (L3)	L3	Facultatif	Stage orienté gestion de 6 semaines en fin de L3 mais qui est obligatoire si l'étudiant souhaite postuler en Master à l'EMS.
Stratégie de Commination expertise media		L3	Pas de stage	
Ressources Humaines		L3	Pas de stage	
CCA	L3F304	L3	Pas de stage	
SEE	L3F302	L3	Facultatif	4 semaines
Magistère de Finance		L3	Obligatoire	4 semaines
Finance	Création	L3	Facultatif	4 semaines
Management	Création	L3	Facultatif	4 semaines
Gestion/Droit	D3F3D1	L3	Facultatif	4 semaines
Gestion	L2F201	L2	Facultatif	4 semaines
English track	Création	L1/L2/L3	Pas de stage spécifique au parcours	
Gestion/histoire	Création	L1/L2	Facultatif	4 semaines
Gestion/histoire	Création	L3	Facultatif	4 semaines
Gestion/LEA	Création	L1/L2	Facultatif	4 semaines
Gestion/LEA	Création	L3	Facultatif	4 semaines
Gestion/droit	D2F1W1 (L1), D2F2W1 (L2)	L1/L2	Facultatif	4 semaines
Collège de Management	U3F101 (L1), U3F201 (L2), U3F302 (L3)	L1/L2/L3	Pas de stage spécifique	
Gestion	L2F101	L1	Facultatif	4 semaines

Pour les parcours Finance, Management et SEE, les stages autorisés sous condition par le Directeur de la licence (ou son représentant) en L1 sont réalisés entre la L1 et la L2, et peuvent donner lieu à une bonification au 1er semestre de la L2. Les stages autorisés sous condition par le Directeur de la licence (ou son représentant) en L2 sont réalisés entre la L2 et la L3, et peuvent donner lieu à une bonification au 1er semestre de la L3. Les étudiants qui souhaitent poursuivre à l'EMS en master, doivent réaliser un stage (ou une expérience professionnelle) de plus de 6 semaines entre la L3 et le M1. Ils doivent rédiger un rapport qui sera évalué en M1 par un enseignant. L'étudiant doit aussi impérativement fournir avec son rapport le feuillet d'évaluation dûment rempli par son maître de stage (ou son équivalent). La note obtenue compte dans le calcul de sa moyenne du second semestre de M1, comme l'indiquent toutes les maquettes de master 1ère année de l'EMS.

Fiche soutenabilité financière d'un programme de formation en
apprentissage/alternance/formation continue
Contrat formation 2025-2029
Contact : Stéphane Bienvenu et William Gamard, POF-DEVE, pof@univ-paris1.fr

Présentation synthétique du programme de formation

Version : V2 14/02/2024

Dates	
Adoption conseil de composante :	
Présentation CFVU :	
Transmission DEVE :	
Présentation CA :	

Intitulé et niveaux du programme de formation	
DU/DN :	Diplôme national
Niveau diplôme national:	L3/LP
Mention :	GESTION
En cas de "AUTRE MENTION", préciser le nom :	
Parcours/libellé APOGEE :	Gestion des Ressources Humaines
Code(s) Etape/VET/APOGEE :	
Code(s) diplôme :	
N° RNCP :	35924
Niveau qualification RNCP :	6, Licence
Situation :	Transformation
En cas de renouvellement ou transformation, préciser la formation de "filiation" :	Licence professionnelle Métiers de la G

Heures et charges horaires	
Volume étudiant "maquetté" DEVE-POF :	435
Heures spécifiques apprentis :	0
Volume horaire total apprentissage :	435
Charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à la formation sur budget central :	1,35
Charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à la formation sur ressources propres :	472,5
Total charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à la formation :	473,85
Charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à une autre formation ou à une autre composante de Paris 1 :	538,65
Charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à un partenaire ou à un tiers hors Paris 1 :	0
Charge (HETD) référentiel des équivalences horaires (REH)	765

Gestion du programme de formation	
Composante/Département :	EMS (06)
n° de Cfi	
CFA (si formation en apprentissage : FA):	FORMASUP
Centre de coût ou éOTP :	
Partenaire hors CFA (convention pédagogique, autres formation Paris 1,...) :	
Année universitaire de mise en œuvre	2025/2026

Prévision effectif apprenants	
Nombre étudiants FI hors contrat, hors convention :	0
Nombre apprentis (CFA) :	30
Nombre contrats FI/FC/CP (hors CFA) :	
Total apprenants :	30
Prorata (apprentis+contrats FI/FC/CP)/Total :	100%
Type de formation ("Seul FA" : ratio >= 80%, sinon "Hybride")	Seul FA
Nombre de groupes :	1
Nombre étudiants en convention (partenaire hors CFA) :	0

Code couleur :	Cellule à remplir obligatoirement (non verrouillée)
	Cellule menu déroulant
	Cellule remplie automatiquement (verrouillée)
	Cellule "non pertinente" (vide) (verrouillée)
	Cellule à remplir éventuellement (non verrouillée)

Equilibre financier du programme de formation		
Coût recommandé France Compétences (NPEC) (moyen)	6 570,00 €	
TOTAL PRODUITS (numéraire)	222 000,00 €	
TOTAL PRODUITS	222 000,00 €	
TOTAL CHARGES	206 777,69 €	
dont CHARGES heures maquettées DEVE-POF imputables à la formation sur budget central	17 867,68 €	% produits
Solde PRODUITS - CHARGES (coût complet)	15 222,31 €	7,4%
Solde PRODUITS - CHARGES (coût incomplet, hors contribution budget central)	33 089,99 €	16,0%

Charges et produits prévisionnels du programme de formation

Mention	AUTRE MENTION
Parcours/libellé APOGEE :	Gestion des Ressources Humaines
Code(s) Etape/VET/APOGEE :	0

Les produits

Produits						
Contrats d'apprentissage :				Nombre apprentis	Coût/ apprenti	Montant
Coût recommandé France Compétences (Prise en charge référentiel (NPEC-OPCO))				6 570,00 €		
Produits OPCO-CFA (par apprentis) (y compris DIU)				30	6 570,00 €	197 100,00 €
Autres produits OPCO-CFA						
Reste à charge prévisionnel (entreprises)				30	830,00 €	24 900,00 €
[Droit d'inscription à l'université (243 € (M) ou 170 € (L-LP) par apprenti en 2023-2024)] (le montant de DIU est inclus dans le "coût de la formation CFA". Il n'est pas comptabilisé dans le "total produits numéraires".)				30	170,00 €	5 100,00 €
Autres contrats (FI/FC/CP) :						
Contrats de professionnalisation (CP)	Nombre :	0	Tarif horaire/Prix forfaitaire :	7 400,00 €	- €	
Contrat Fonction publique d'Etat ou Hospitalière	Nombre :	0	Prix forfaitaire :	1,00 €	- €	
Contrat Fonction publique Territoriale	Nombre :	0	Prix forfaitaire :	1,00 €	- €	
Autres contrats ou FC (préciser)						- €
Autres produits financiers (à préciser)						- €
TOTAL PRODUITS NUMERAIRES						222 000,00 €
Produits en nature (heures maquettées non rémunérées, vacation)				Nombre HeTD :		0,00 €
Autres produits en nature comptabilisés dans les coûts (préciser)						- €
TOTAL PRODUITS						222 000,00 €

Les charges

Les coûts de personnel						
Coûts d'enseignement						
Coûts heures "maquettées" (fiche RCC/DEVE-POF) imputables à la formation						
		Nbre Heures CM	Nbre Heures TD	Total en HETD	Coût horaire HETD ^(a) (€)	Coût total (€)
Enseignants statutaires établissement, inclus dans le service statutaire :		60	0	90	258,00 €	22 594,50 €
Ou détail	Professeur	21	0	31,5	376,00 €	11 844,00 €
	Maître de conférence	18	0	27	257,00 €	6 939,00 €
	Second degré	0	0	0	232,25 €	- €
	Lecteur	0	0	0	- €	- €
	ATER	21	0	31,5	121,00 €	3 811,50 €
	Enseignant contractuel (non vacataire, LRU,...), PAST	0	0	0	182,40 €	- €
	Doctorant	0	0	0	61,00 €	- €
Ou service statutaire indifférencié (sans distinction de catégorie) (au choix du porteur du projet) :		0	0	0	286,00 €	- €
Enseignants statutaires établissement, heures complémentaires :		106,9	0	160,35	45,00 €	7 215,75 €
Vacataire fonctionnaire		0	0	0	45,00 €	- €
Vacataire non fonctionnaire		149	0	223,5	61,64 €	13 776,54 €
Sous-total Coûts heures maquettées		315,9	0	473,85		43 586,79 €
Prorata (apprentis+FC)/ total apprenants		100%				
Total proratisé coûts heures "maquettées"						43 586,79 €

Coûts d'accompagnement pédagogique						
Charge heures, référentiel des équivalences horaires (CA 04/2023)			Coût horaire :		53,32 €	
Fonctions		HETD référence	HETD retenue	Nombre de groupe	Nombre alternants	Coût total (€)
Direction du programme de formation (relations avec les entreprises, les CFA, la Région, le Rectorat, les branches professionnelles, suivi financier et coordination des conseils stratégiques de la formation)	par groupe	30	30	1		1 599,60 €
Valorisation de la formation (présence aux salons, participation aux rencontres sectorielles et institutionnelles et autres missions...)	par groupe	10	10	1		533,20 €
Séminaire d'intégration	par groupe	10	10	1		533,20 €
Ingénierie pédagogique des voyages d'études, visites de sites, culturelles, conférences thématiques, tables rondes, jeux de rôle en anglais	par groupe	15	15	1		799,80 €
Sélection et placement d'apprentis dans les structures d'accueil	par alternant	5	5		30	7 998,00 €
Méthodologie et ateliers professionnels, pratiques professionnelles, mise en situation, suivi de projets	par groupe	10	10	1		533,20 €

Tuteur universitaire (visite en entreprise suivi individuel des apprentis)	par alternant	10	10		30	15 996,00 €
Direction de mémoire de fin d'études	par alternant	6	6		30	9 597,60 €
Participation au jury de soutenance de mémoire	par alternant	2	2		30	3 199,20 €
Accompagnement à la recherche du premier emploi (découverte des techniques de recherches, préparation aux entretiens)	par alternant	2	0		30	- €
Total coût référentiel des équivalences horaires		Total HETD :			765	40 789,80 €

Charge heures, prime responsabilités pédagogiques proposées par la composante de formation						
Montant HETD pour la formation (valeur proratisé par le ratio des apprentis/alternants)					0	- €

Coûts personnels administratifs					
Statut	Catégorie FP	Corps	Nbre BIATSS (quotité de travail en %), Nbre vacations (heures)	Coût moyen annuel, coût horaire chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire	B	SAENES	0%	58 037,00 €	- €
BIATSS non titulaire	B		60%	40 173,00 €	24 103,80 €
Autres coûts personnels administratifs (mutualisation composantes,...)			Categorie A partagée, quotité : 20%	57 734,00 €	11 546,80 €
Autres vacations	Activité administrative				
Total coûts personnels administratifs					35 650,60 €
Le coût de BIATSS correspond-t-il à : ☒ un recrutement de BIATSS ? <i>(Cocher la case correspondante)</i> ☒ la valorisation du temps de travail d'agents déjà en poste après réorganisation mais sans conséquence budgétaire ?					

Total coûts personnels	120 027,19 €
-------------------------------	---------------------

Les autres coûts					
					Coût total (€)
Frais de fonctionnement des services centraux, communs et généraux de l'établissement					43 380,00 €
Il s'agit des frais de BIATSS induits par la gestion des HC, des contrats de vacataires, des inscriptions administratives, ainsi que des coûts de logistique administrative, des frais de fonctionnement etc. (20% de (total produits numéraires -montant DIU apprentis)).					
Frais de fonctionnement des services de la composante					8 869,50 €
(Frais de reprographie , missions , documentation , téléphone, ...)					1,00 €
Atelier de professionnalisation					500,00 €
Documents pédagogiques					500,00 €
Matériel scientifique (abonnement revue)					1 500,00 €
Petit mobilier					1 500,00 €
Voyage d'études					- €
Malette pédagogique (clé usb)					1 500,00 €
Ordinateurs de prêt					1 500,00 €
Salons et événements spécialisés					1 500,00 €
Séminaire de rentrée					2 000,00 €
Cérémonie de remise de diplôme					1 500,00 €
Autres (préciser)	deux licences pour business game et anglais				3 000,00 €
Redevance CFA	Nombre apprentis	30	Forfait :	650,00 €	19 500,00 €
TOTAL AUTRES COUTS					86 750,50 €
TOTAL CHARGES					206 777,69 €

Le solde	
PRODUITS - CHARGES (coût complet)	15 222,31 €